

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Alpes de Haute Provence

Service Départemental d'Incendie et de Secours

DELIBERATION N° 2014-33(RAJ)

Date de convocation : 16 juin 2014

Nombre d'élus en exercice : 22

Présents : 13

Absents : 09

Votants : 13

Réception en Préfecture le :
Délibération certifiée exécutoire le :

Date de l'affichage par extrait de la
présente délibération :

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

L'an deux mille quatorze et le 24 juin, le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Claude FIAERT.

Etaient présents :

Madame Patricia GRANET, Messieurs Jean ARNAUD, Roland AUBERT, Khaled BENFERHAT, Claude BREMOND, Marcel CLEMENT, Bernard DIGUET, Christian LOGIER, Patrick MARTELLINI, Serge PRATO, Jean-Yves ROUX, Serge SARDELLA.

Etaient excusés :

Messieurs Jean BALLESTER, Jacques LARTIGUE, André LAURENS, René MASSETTE, Pierre POURCIN, Michel REY, Gilbert SAUVAN, Michel ZORZAN.

Monsieur Jean ARNAUD a été désigné secrétaire de séance par le Président.

Objet : Désignation des membres du Conseil d'Administration au sein du Comité d'Hygiène et de Sécurité

Le Président FIAERT expose :

Par délibération 2006-31 en date du 29 juin 2006, le Conseil d'Administration a acté la création d'un Comité Hygiène et de Sécurité en application des dispositions législatives et réglementaires en vigueur. En application des dispositions du décret 85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale, il est nécessaire de désigner :

- 5 membres titulaires (et 5 suppléants) représentant l'établissement public et désignés par le Président du conseil d'administration parmi les membres de l'organe délibérant ou parmi les fonctionnaires de la collectivité, ayant voix délibérative,
- 5 membres titulaires (et 5 suppléants) représentant du personnels élus sur les listes présentées par les organisations syndicales, ayant voix délibérative, siègent également au CHS ainsi que des membres associés au CHS, en fonction de leur compétence et ayant voix consultative.

Le Président propose de désigner comme représentants de l'établissement public :

	Titulaires	Suppléants
Président	- Claude FIAERT	- Roland AUBERT
Membres	- Serge SARDELLA - Patricia GRANET - Lt-Colonel Thierry CARRET - Commandant Philippe SANSA	- Félix MOROSO - Michel ZORZAN - Claude BREMOND - Commandant Henri COUVE

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration ont adopté ces désignations à l'unanimité.

Le Président du Conseil d'Administration

Claude FIAERT